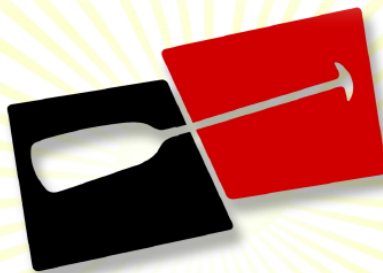


SELECTIF INTER-REGIONAL DESCENTE

à Sillery

30
Janvier
2016

Classique



31
Janvier
2016

Sprint

Sillery Champagne
canoëkayak

www.scck.fr

Renseignements caroline@scck.fr ou 06.02.68.84.31

AG2S

Sillery
Un village
qui a du cœur

La Marne
Canoë-kayak

TSM

Coast à
Port

LOREMA

SELECTIF INTER-REGIONAL 30 ET 31 JANVIER 2016

ORGANISATION : Sillery Champagne Canoë-Kayak

R1 : Jérôme LACIRE

INFORMATIQUE : Hervé MULLER

JUGE ARBITRE : Juan GUERRERO

PARCOURS :

Classique Samedi : La Vesle, Classe II en débit naturel,
Départ - 300m en aval du pont du jardin sauvage de Sillery
Arrivée - 300m en amont du pont de l'église de Taissy
Durée - environ 17 minutes

Sprint Dimanche : La Vesle, Classe I/ passage II en débit naturel, Sprint au pont de Courreaux (entre Sillery et Taissy)

ACCESSIBILITE : Compétition réservée aux catégories Cadets à Vétérans3+
En fonction du nombre de compétiteurs, possibilité ouvreurs maxi 30 (minimes)
Licence Carte canoë+ 2016 avec indication certificat médical
Pagaie Verte eau vive pour toutes les catégories

PROGRAMME : (modifiable selon nombre d'inscrit et météo)

Samedi : 10h00 - 11h30 Confirmation des inscriptions et remise des dossards à Sillery
Entraînement libre samedi de 8h à 13h30 sous la responsabilité des clubs.
14h00 → 1er départ
Départ toutes les 30"
Cérémonie des résultats le dimanche midi pendant la pause du sprint.

Dimanche : 8h – 10h15 Entraînement libre sous la responsabilité des clubs.
10h30 → Départ manche 1
13h30 → Départ manche 2
Départ toutes les 30 "
Cérémonie des résultats 15' après le dernier départ.

INSCRIPTION : **AVANT LE MARDI 26 JANVIER 2016**

Inscription sur le site de la FFCK / Règlement 5 € par compétiteur et par course
Chèque à l'ordre de la FFCK par courrier avant le 26 janvier 2016

A l'adresse Suivante : Caroline SCHERER
21 place de l'Europe
51500 SILLERY

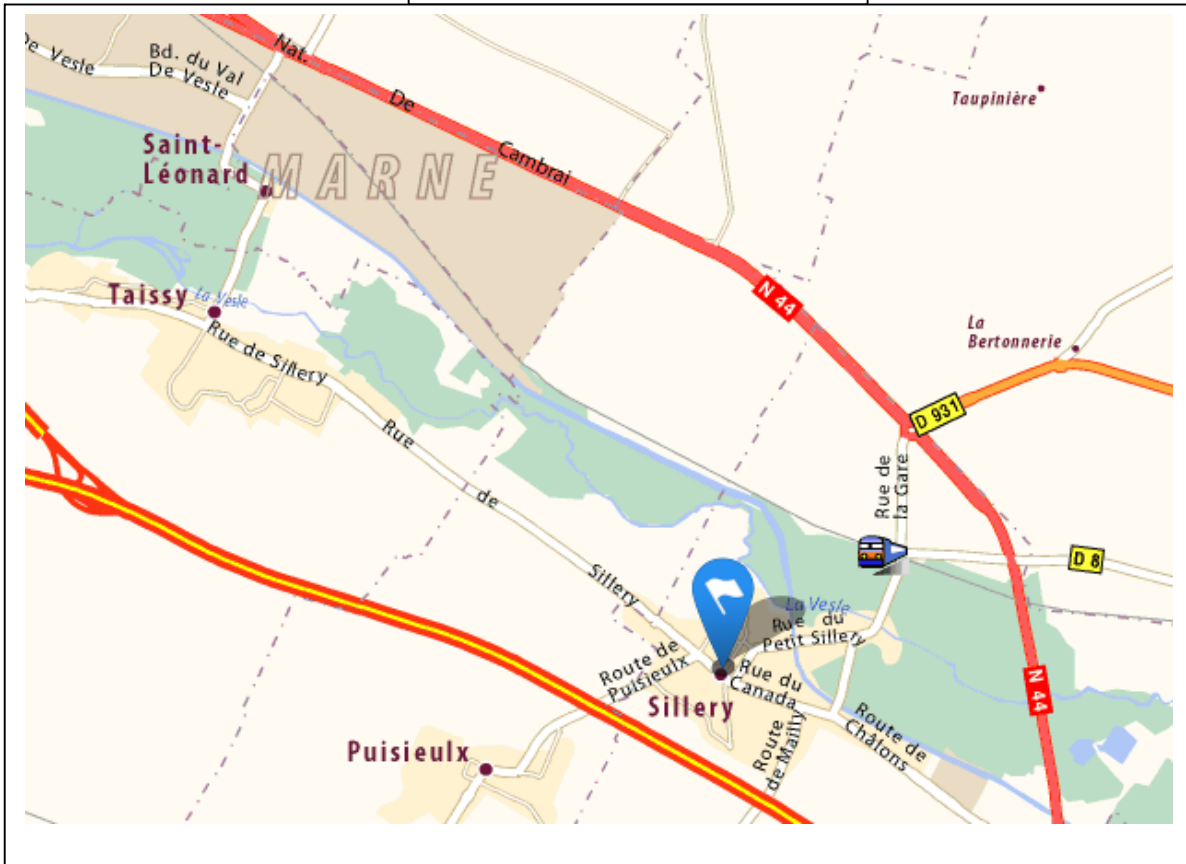
Chèque de caution dossard à l'ordre du SCCK - 10€ par personne ou 50€ par club si plus de 5 compétiteurs.

Pour tous renseignements : SCHERER Caroline 06 02 68 84 31
caroline@scck.fr
www.scck.fr

SECURITE :

Entraînement libre : arrêté du 4 mai 1995.
Compétition : Règlement FFCK descente.
Sécurité nautique mise en place par l'organisation durant la course uniquement.
Contrôle conformité du matériel effectué suivant directives du Juge arbitre.

Course sprint



Course classique

